

L'écho de juin

Le Mot du Maire ...

En comptant l'élection municipale de 2020, nous venons de vivre 5 élections (départementales,

régionales, présidentielles, législatives).

C'est en 1848 que le droit de vote des hommes est apparu et un siècle plus tard ce sont les femmes qui ont pu voter. Des hommes et des femmes se sont battus pour permettre à chaque citoyen de s'exprimer dans les urnes.

Le dimanche 19 juin, les élections législatives ont déplacé 40 % des habitants de Réaumur.

Législatives	Municipales
35.29 %	27.69 %
(2012)	(2014)
58.11 %	46.27 %
(2022)	(2020)
Taux d'abstention à Réaumur	

Flash Info

Horaires de la Mairie

du lundi au jeudi de 9h30 à 12h15 et le vendredi de 14h à 18h

<u>Horaires de l'Agence Postale</u> Communale

du lundi au vendredi : 13h45 - 16h30 et le mercredi : 10h30 - 12h 13h45 - 16h30





Edito BOEUF A LA BROCHE 2022

L'édition 2022, après deux ans d'absence, a été un réel plaisir de se retrouver!

Plus de 800 repas réservés, sur place ou à emporter.

Le traiteur "L'escale Gordat" nous a proposé des cuissots de bœuf à la broche, son gratin, ses champignons sans oublier son chou!!

Nos diverses animations musicales "Une pâte dans l'ô", "Trio Acoustic Café" et "Cabaret Ohlala" ont diverti petits et grands.

Le feu d'artifice de "Mille Feux" a su nous émerveiller!

Le soleil, la bonne humeur et l'ambiance étaient de la partie!

Un grand **merci** à vous tous pour avoir rendu ce moment festif et agréable. **Merci** aux bénévoles d'avoir été là, avant, pendant et après, également aux sponsors, pour nous avoir permis de réaliser cet évènement.

Réau'Festif vous donne rendez-vous l'an prochain, avec de nouvelles surprises!

L'association accueille toujours de nouveaux membres, vous souhaitez vous investir n'hésitez pas !!

Contact: comite.hippique@gmail.com ou 06 74 71 68 10

L'association Réau'Festif

Entretien du cimetière

Depuis plusieurs années, un groupe de bénévoles vient régulièrement pour aider à nettoyer le cimetière. Nous sommes petit à petit passer dans une démarche plus respectueuse de notre environnement. Grâce à cette action, le cimetière s'est embelli.



« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix » S. Andeson

Merci!

Responsables d'associations, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en juillet 2022, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le 1 juillet 2022.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte.

Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet écho dans la commune et les villages limitrophes.

Infos municipales

→ Préparation des Jurés d'Assises

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort des jurés qui figureront sur la liste préparatoire pour 2023. Après un tirage préliminaire, la commune du Tallud-Ste-Gemme a été choisie. Trois personnes, figurant sur la liste électorale, ont été tirées au sort.

→ Modalités de publicité des actes

Un nouveau décret réforme les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales. Ainsi pour la commune de Réaumur, à compter du 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes règlementaires et décisions, ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel, sera publiée et affichée dans le hall d'entrée de la mairie.

→ Rapport annuel 2021

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2021 du SCOM.

→ Convention avec la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Un groupement de commandes entre la commune et la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges concernant les travaux de réaménagement du centre-bourg (secteurs 1 et 3) est nécessaire afin de répondre aux exigences de la loi tout en réalisant des économies d'échelles grâce au volume d'achat commun. La commune, coordinatrice de groupement se charge des travaux de voirie et d'assainissement EP (eaux pluviales), et la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges prendra en charge les travaux d'assainissement EU (eaux usées).

→ Bulletins annuels – Coûts des encarts publicitaires pour les années 2023, 2024 et 2025 Afin de limiter le coût du bulletin annuel, Madame le Maire propose de nouveau de faire appel aux entreprises, artisans et commerçants. Tous les trois ans, ils peuvent ainsi apporter leur aide par le biais d'encarts publicitaires. Il a été décidé de ne pas modifier les prix, ainsi :

- 1/16^{ème} de page → 150,00 € T.T.C.
- 1/8^{ème} de page **→** 200,00 € T.T.C.
- 1/4 de page → 300,00 € T.T.C.
- 1/2 page → 600,00 € T.T.C

→ Convention d'utilisation du matériel de désherbage avec la commune de Montournais En 2012, du matériel de désherbage a été acheté en commun avec la commune de Montournais. N'ayant plus utilité de la machine à vapeur et de la balayeuse, elles ont été revendues.

→ Commission voirie

La commune a fait l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire pour le service technique, il s'agit d'un Citroën « jumpy » d'occasion.

Les agents ont effectué les travaux d'entretien du terrain de football : défeutrage, décompactage et regarnissage.

Un coussin berlinois va être installé rue de la cure afin de faire ralentir certains automobilistes, non respectueux du STOP. Ceci afin de protéger la sécurité de tous, notamment des enfants qui sortent de l'école.

Au niveau du cimetière, une colonne ainsi qu'un puits de dispersion vont venir aménager et compléter le jardin du souvenir.

→ Commission bâtiments

Construction des locatifs : Les entreprises proposées par le constructeur ont été confirmées pour assurer les travaux.

→ C.C.A.S.

Les membres du C.C.A.S. ont décidé de verser une subvention de 5 000 € à l'association La Cour des sages pour le projet d'aménagement du jardin de la MARPA et l'acquisition d'une borne interactive pour les résidents de la MARPA « le Coteau du Lay ».

Le dispositif « Argent de Poche » est reconduit au mois d'août, le dossier d'inscription est à remettre en mairie avant le 30 juin.

→ Conseil Municipal des Jeunes



Jeudi 16 juin, les enfants de l'école se sont réunis à la salle Ferchault pour l'élection des nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes.

7 enfants ont été élus : Joey, Abel, Maëlys, Sacha, Mathys, Aubin et Soliane. Ils rejoignent Cassie (absente sur la photo), Mélody, Timéa, Juliette, Gabin et Armand.



Prochaines réunions

- Conseil Municipal, Lundi 11 juillet 2022 à 20 h

Infos Plus

> Bibliaumur



Pendant les vacances scolaires d'été, la bibliothèque sera ouverte seulement les samedis de 11h à 12h.

➤ Maison de services au Public

La Maison de services au Public - France services du Pays de Pouzauges est un espace gratuit, ouvert aux habitants de toutes les communes du territoire qui souhaitent être accompagnés dans leurs démarches administratives : demandes de carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise, inscription à Pôle emploi, retraite, pension de réversion, inscription à la CAF, la MSA, demande de carte vitale, changement de situation familiale, finances, justice...

Véronique, Hélène B, Fabienne et Hélène C sont formées pour répondre aux demandes de tout public. Elles peuvent vous recevoir dans une salle d'accueil agréable et lumineuse, équipée d'ordinateurs mis à disposition du public pour les démarches en accès libre. Des rendez-vous individuels peuvent être proposés dans des bureaux confidentiels.

Vous pouvez les contacter au 02.51.57.53.93., par mail <u>mfs@paysdepouzauges.fr</u> ou vous rendre à la maison de l'intercommunalité – La Fournière à Pouzauges

➤ RAPPFI

Relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage

(ARRÊTÉ préfectoral du 31 mai 2022)

- → Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.
- → Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- <u>du lundi au vendredi</u> :

de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;

- Les samedis :

de 9h à 12h et de 15h à 19h :

- <u>Les dimanches et jours</u> fériés : de 10h à 12h.



➤ Mission Locale



Assoc' Info

➤ Le Club de l'Amitié Réaumurois

Jeudi 9 juin, le club de l'Amitié Réaumurois a proposé un déjeuner, suivi d'un après-midi convivial à ses adhérents.

Ce sont 82 repas qui ont été servis, 63 sur place et 19 plateaux à emporter. Ainsi que 8 colis distribués aux résidents en EHPAD.





A vos agendas

Juin

-- Les Galoches Réaumuroises

Mar. 28, 8h, Sortie découverte

Juillet

→ OGEC APEL Ecole Ste Marie

Portes ouvertes

Vend. 1, 16h45 à 18h15

Disco Grenadine

Vend. 1, 18h30, salle Jeanne d'Arc, pour les écoliers

→ Village du Ciel

Vend. 15, de 21h à 24h, Manoir des Sciences, Soirée publique, thème « Nuit des étoiles d'été »

→ Club de l'amitié

Jeu. 21, après-midi jeux, salle Ferchault

→ Concert - DJAZ À MÈCHES

Sam. 24, 16 h, Concert dans les jardins du Manoir des Sciences!

Ce duo « Guitare tsigane et clarinette » vous propose de partager un moment de convivialité en interprétant les mélodies incontournables du jazz manouche à l'ombre des arbres fruitiers du Manoir.

→ Spectacle - HISTOIRES DE LAMES

Dim. 31, Manoir des Sciences, 3 représentations : 15h, 16h et 17h.

Démonstrations d'escrime artistique dans les jardins du Manoir ! Spectacle avec l'association Histoire de lames.

Août

→ Atelier famille

Mer. 3 et Mer. 10, 15h, Manoir des Sciences. Percez les mystères de la science en faisant vos propres expériences!

Enfants (à partir de 5 ans) et adultes. Sur réservation, nombre de places limité.

→ Nuit des étoiles – Village du Ciel

Vend. 5, 21h, Manoir des Sciences

Les membres de l'association d'astronomie Village du Ciel seront présents dans les jardins du Manoir à partir de 21h et pourront ainsi discuter avec les visiteurs, leur faire observer les étoiles et partager leurs nombreuses connaissances sur l'astronomie.

→ Spectacle BOTANICOMIQUE

Dim. 7, Manoir des Sciences, 13h, 15h et 17h. Spectacle avec la Compagnie Suspect et La Comédie des rêves.

→ St Hubert



La chronique de juin

Kermesse de l'école Ste Marie

Après 2 années, la kermesse de l'école était attendue de tous. Cette année, la chaleur s'est invitée. Il en fallait plus pour démotiver les bénévoles qui ont su s'adapter. Ainsi, sans défilé, ni costumes, les enfants étaient au rendez-vous dès ce matin pour danser et chanter sur le thème des animaux.

Madame le maire a remis des livres aux CM2 qui partent au collège. Pour l'APEL, l'OGEC et les élèves c'étaient aussi l'occasion de remercier Ludivine BOUDAUD, qui part après 6 ans au poste de directrice de l'école Sainte Marie.

Et puis en fin de journée, la fête a repris autour d'un dîner.



